



steffix comines

Rally

1-2-3 OCT 2010



REGLEMENT

Editeur responsable : www.lysracingteam.org



Une organisation LRT
info : www.lysracingteam.org
www.SteffixCominesRally.com



LRT STEFFIX COMINES Rally - 1, 2 & 3 octobre 2010 - Visa ASAF N° 010

Une organisation du Lys Racing Team asbl, rue des Moulins 14 - 7780 COMINES
N° d'entreprise 474.330.790

ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Hall des Sport, Athénée Royal Fernand Jacquemain, Rue de la 143ème Brigade, 7780 COMINES

REMARQUE : R.T.G. = Règlement Technique Général - R.S.G. = Règlement Sportif Général - R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes

REGLEMENT PARTICULIER

I. TIMING

- Jeudi 19 août Parution du Règlement Particulier (voir Art. 3.3.8 du RSG)
- Vendredi 20 août: **Ouverture des engagements**
- Jeudi 2 sept. **Fin de la période des engagements assurés pour les « engagés prioritaires » (art 4.2 du RPR)**
- Vendredi 24 septembre 20h00 - **Clôture des inscriptions à droits simples**
- Mercredi 29 septembre 20h00 - Attribution des numéros et affichage de la liste des engagés à "L'Hostellerie de la Place" à PLOEGSTEERT ou sur les sites www.lysracingteam.org ou www.SteffixCominesRally.com

Vendredi 1 octobre,

- De 18h00 à 20h00 : Ouverture du secrétariat, contrôle administratif (licences, cartes d'identité, permis de conduire), des licences « 1J-B » et « 1J-A4 »,
- 18h00 à 21h00: Vérifications Techniques.

Samedi 2 octobre,

- 8h00 : Ouverture du secrétariat et des Vérifications Administratives (suite)
- 8h00 : Distributions des Road-book aux équipages en ordre de V.A. et début des reconnaissances
- 10h00 : Ouverture des Vérifications Techniques et Clôture des inscriptions à droits majorés.
- **!!! reconnaissances sur le circuit de SPEEDWAY uniquement de 10 à 12h (2 passages maximum) !!!**
- 12h00 : Clôture des Vérifications Techniques & Fin des vérifications administratives.
- 14h00 : Affichage de la liste des équipages qualifiés à prendre le départ.
- 14h00 : Fin des reconnaissances des ES1et ES2 (étapes du Samedi)
- 15h00: Fin absolue des reconnaissances
- 15h20 : Ouverture du parc de départ.
- 15h30 : Départ de la première voiture PH pour la Boucle 1
- 18h00 : Départ de la première voiture PH pour la Boucle 2
- Les DIV 1, 2, 3&4 partent 5' après le dernier Prov'Historic
- 19h38 : arrivée du premier concurrent au parc fermé jusqu'au lendemain
- 30' après l'arrivée du dernier concurrent, affichage officieux et affichage de l'ordre de départ du lendemain.

Dimanche 3 octobre,

- 7h00 : Ouverture du secrétariat
- 8h00 : Sortie du parc 1^{er} équipage par ordre du classement de la veille. (Div1,2,3,4)
- 8h15 : Départ de la première voiture moderne pour la Boucle n° 3
- 11h16 : Départ de la première voiture PH pour la Boucle n° 4
- 14h07 : Départ de la première voiture PH pour la Boucle n° 5
- 16h48 : Départ de la première voiture PH pour la Boucle n° 6
- 18h30: Arrivée du premier concurrent Prov'Historic
- 10 min. après le dernier PH, arrivée de la première voiture engagé en moderne.
- 30 min. après l'arrivée du dernier concurrent ; Affichage des résultats officieux
- 30 min. plus tard ; Officialisation des résultats,
- 30 min. plus tard ; Proclamation des résultats et remise des trophées
- Ouverture du Parc fermé : 30' après la rentrée du dernier équipage au Parc fermé.

II ORGANISATION

Art. 1er Organisation

L'ASBL Lys Racing Team asbl, organise les 01, 02 & 03 octobre 2010, le STEFFIX COMINES Rally, 8ème édition. Cette épreuve sera disputée conformément aux Prescriptions de l'ASAF 2010 et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur

- | | | |
|------------------------------------|------------------|-----------------|
| - Directeur de course | VERCRUYSE Pierre | Lic ASAF n° 303 |
| - Directeur de course adjoint | SAMYN Jacques | Lic ASAF n° 306 |
| - Directeur de la sécurité | CLARION Franck | Lic ASAF n° 304 |
| - Directeur de la sécurité adjoint | ROUSSEL Yves | Lic ASAF n° 305 |
| - Secrétaire du meeting | DELRUE Cindy | Lic ASAF n° 218 |

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif

- | | | | |
|----------------------------------|-----------------------|----------------|-----------------|
| - Commissaires Sportifs | Président de Collège | BAETEN Luc | Lic ASAF n° 860 |
| | Membre | ROQUET Michel | Lic ASAF n° 951 |
| - Commissaires Techniques | Président de collègue | MENU Bernard | Lic ASAF n° 021 |
| | Membre | MENU Olivier | Lic ASAF n° 718 |
| | Membre | MEUNIER Benoit | Lic ASAF n° 298 |
| | Membre | ERNOUX Pierre | Lic ASAF n° 179 |
| | Membre | LEJEUNE René | Lic ASAF n° 227 |
| | Membre | DENEUFBOURG | Lic ASAF n° 226 |
| | Secrétaire VT | DOCQ J. osette | Lic ASAF n° 717 |
| - Inspecteur « Sécurité » | | JAUQUET Steve | Lic ASAF n° 301 |
| - Observateur ASAF | | LIEGOIS Jules | Lic ASAF n° 937 |

Officiels d'épreuve mandatés par l'organisateur

- Relation concurrents DEBAENE Bruno
- Service Médical CRS TEAM et CROIX ROUGE
- Responsable des E.S. 1 & 4 Luc JONIAUX Lic ASAF n° 859
- Chef de Sécurité des E.C. : NCSH en attente
- Responsable des E.S. 2 & 3: Louis MODAVE Lic ASAF n° 653
- Chef de Sécurité des E.C. 2 & 3: BRXTT en attente
- Responsable des E.S. 5: en attente
- Chef de Sécurité de l' E.S.5 : Jean Pierre DELEERSNIJDER

Lic ASAF n° 204

III MODALITES GENERALES

Art. 2 Eligibilité

Le STEFFIX COMINES Rally est une épreuve de type B(voir Art 2 du R.P.R.) comptant pour le championnat de la Communauté Française, de la CSAP Hainaut, du Prov'Historic Masters Challenge (ASAF)

L'épreuve est inscrite au calendrier OPEN et est donc ouverte aux licenciés nationaux, belges et étrangers européens, munis de leur seule licence nationale.

Art. 3 Description Parcours

Le Samedi, 2 boucles de 27km chacune comprenant 2 Étapes Chronométrées.

EC 1 : 2x 6.600km (100 % asphalte)

EC 2 : 2x 3.300km (100 % asphalte)

Le Dimanche, 4 Boucles identiques de 65km comprenant 3 Étapes Chronométrées.

EC 3 : 4x 7.750Km (100 % asphalte)

EC 4 : 4x 6.200km (100 % asphalte)

EC 5 : 4x 10.000 km (100 % asphalte)

- Total : **316.5 Km**, dont **114.800 Km** d'EC.

Hormis le passage sur le Circuit du SPEEDWAY, toutes les étapes sont en ligne.

Les concurrents des Div. 1, 2, 3 & 4 démarrent 5' après le dernier engagé Prov'Historic.

Les concurrents engagés en PH participeront aux boucles 1 et 2 du samedi et aux boucles 4, 5, 6 du dimanche, ils n'effectueront pas la boucle n°3.

Art 4 Procédure d'engagement

A) Engagement

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, accompagné de la fiche des « Vérifications », DEVRA parvenir, **uniquement par voie postale au Secrétariat LRT Rally**, Rue des Moulin 14, à 7780 COMINES au plus tôt le vendredi 20 août 2010 et, au plus tard, le vendredi 24 septembre avant 20H00,

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

Le montant du droit d'engagement devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant : Dexia n° 068-2283437-84 à l'intitulé de **Lys Racing Team asbl et s'y trouver en dépôt avant le vendredi 24 septembre avant 20H00 (Attention aux délais bancaires).**

Avec en Communication : « LRT 2010 + nom du pilote et du copilote »

Rappel : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au samedi 2 octobre à 9h00, moyennant le paiement d'une majoration de 30 € (Voir RSG, Art. 9.1.b.)

Le nombre de participants est limité à 150 (voir Art. 4 du R.P.R.)

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du R.S.G. sera intégralement et strictement appliquée.

Remarque : Les pilotes prioritaires aux termes de l'art. 4.2. du R.P.R. sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement arrivé sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le jeudi 2 septembre à 20heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique.

B) Frais d'inscription (Voir Art. 3.11. du R.S.G. des Prescriptions ASAF 2010)

Le droit d'engagement pour les **D.1, D.2 et D.3** s'élève à **220€**.

Le droit d'engagement pour les **D.4** s'élève à **260€**.

Le droit d'engagement pour la **Division Prov'Historic (PH)** s'élève à **190€**.

Si le concurrent refuse la publicité de l'organisateur, ces droits pourront être majorés de 25%.

C) Attribution des numéros (Voir R.P.R., Art. 5)

L'attribution et l'affichage des numéros de départ auront lieu le mercredi 29 septembre à 20 heures, au Café « L'Hostellerie de la Place" Place PLOEGSTEERT 7782 (info numéro de départ sur www.lysracingteam.org ou www.SteffixCominesRally.com)

Art. 5 Reconnaissances - Ravitaillement - Assistance

A) Reconnaissances (Voir R.P.R., Art. 2.3.5)

La reconnaissance du parcours se fera **UNIQUEMENT**, le samedi 2 octobre **de 8h00 à 14h00 pour les ES1 et ES2** et jusque 15h00 pour les ES3, ES4 et ES5.

Le Circuit de SPEEDWAY ne sera accessible que de 10 à 12h00. (2 passages maximums)

Ces reconnaissances devront être effectuées avec une voiture banalisée, identifiée par un numéro d'inscription à coller sur le haut du pare-brise, côté copilote et qui sera remis à l'équipage lors du retrait du road-book.

A méditer : A chaque fois que quelqu'un contrevient aux règles en matière de "reconnaisances", il apporte un argument supplémentaire à la thèse de ceux qui veulent voir interdire les rallyes.
Si l'envie vous vient d'enfreindre ces règles, demandez-vous, avant de passer à l'acte, si, vraiment, vous voulez être, ne serait ce qu'en partie, responsable de la disparition de votre sport préféré.
Des juges de faits, dont l'identité suit, seront affectés à la surveillance des reconnaissances, AVANT, pendant et APRES le timing autorisé. Leur jugement sera sans appel.
N.B. : Les licenciés qui supposent être amenés à emprunter le parcours pour une raison valable, ont donc intérêt, pour éviter tout malentendu, à se faire connaître auprès de l'organisateur.

Identité des juges de faits :

SAMYN Jacques, VERCROYSE Pierre, CLAEREBOUT Rudy, CLARION Franck, LESAGE Christophe, CLARION Guillaume, VERSCHELDE Claude, BONDUELLE Frédéric, THARAUD Christophe, tous affectés à la surveillance du respect du règlement des reconnaissances, avant, pendant et après le timing autorisé.
Leurs décisions seront sans appel.

B) Ravitaillement (Voir R.P.R., Art. 1.1.3)

Les ravitaillements en fluides et carburants sont autorisés dans la zone d'assistance.
Quelques stations-service sont également indiquées dans le road book.

C) Assistance (Voir R.P.R., Art. 14)

Les interventions d'assistance se feront **obligatoirement aux seuls endroits renseignés** dans le road-book.

Il est donc clairement entendu qu'en dehors de ceux-ci, seules, des réparations effectuées par les membres de l'équipage utilisant du matériel embarqué et avec les moyens du bord seront autorisées.

ATTENTION : MISE HORS COURSE A LA 1^{ère} INFRACTION CONSTATEE

- **Samedi 2 octobre** : Rue du Romarin à Ploegsteert. (Regroup prévu sur la Place)

Seuls, les véhicules munis d'une plaque Rallye seront autorisés à entrer dans la zone.

- **Dimanche 3 octobre** : Avenue de la SIDEHO, Rue des Casernes, Chemin des Rubaniers.

Assistance Zoning (voir zone affectée sur plan annexé au briefing).

En vue de préserver l'environnement, toute assistance ne pourra être pratiquée qu'une fois le véhicule stationné au dessus d'une bâche imperméable d'une dimension de 3 mètres sur 4 mètres.

En cas de manquement à cette imposition, **la mise hors course sera immédiatement prononcée.**

NB : les équipes d'assistance sont priées de nettoyer leur zone de service après leur intervention.

IV CENTRE DE L'EPREUVE (Athénée Royal Fernand Jacquemain, Rue de la 143^{ème} Brigade à 7780 COMINES)

Le chargement/déchargement des voitures + parking remorques et plateaux se fera dans la Rue de l'Europe (lettre « A » sur le plan en annexe.)

Art 6. Parc fermé de départ (Voir R.P.R., Art. 12)

Samedi, les concurrents devront se présenter au CH Parc de Départ minimum au plus tard 10' avant leur heure de départ, rue de la 143^{ème} brigade (rue d'accès du Podium)

Art 7. Vérifications techniques (Voir R.P.R., Art. 1.1.8 et 3)

Les VT préliminaires auront lieu le vendredi 1 de 18h à 21h ou le samedi 2 octobre de 10 à 12h.

Pour les VT du samedi, une heure de passage précise (CH) vous sera communiquée lors des VA.

Emplacement : Parking de la salle des Sports de l'Athénée Royal, Rue de la 143^{ème} Brigade (voir plan).

Rappel : Si un véhicule a été refusé lors des vérifications techniques du samedi, il est interdit d'en présenter un autre en remplacement aux vérifications complémentaires du dimanche matin (voir art.3.6. du RPR)

Pour ces VT, chaque équipage devra fournir une copie de la carte verte d'assurance, du certificat d'immatriculation et de la carte de contrôle technique civil. Possibilité de copie sur place pour 5€.

Les éventuelles VT finales (d'après course) ou **approfondies** (en cours d'épreuve) auront lieu à l'emplacement suivant : Garage DV Cars, Avenue de la SIDEHO 6, à Comines (voir lettre « B » sur le plan en annexe.

VT obligatoires en cas d'accident ou d'abandon

Si, lors de la compétition, un véhicule abandonne ou subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques, dès la fin de la section ou de la boucle en cours, le Samedi sur la Place de Ploegsteert (face au Regroup) et le dimanche dans la **cour de l'Athénée**

De plus, en cas de sortie de route (même sans dégâts causés apparents), le **document de déclaration de sortie devra être complété** et remis à la Direction de course dès la fin de la section ou de la boucle en cours (sauf impossibilité physique).

Art 8. Vérifications administratives

A. Contrôle administratif obligatoire

Emplacement : Salle des Sport, Athénée Royal Fernand Jacquemain, Rue de la 143^{ème} Brigade, 7780 COMINES.

Les VA préliminaires auront lieu le vendredi 1 octobre de 18h30 à 21h ou le samedi 2 octobre de 8h00 à 12h00:

Seuls, les équipages en ordre aux vérifications administratives recevront le road book. (Samedi 8h00)

ATTENTION : En dehors des licences « 1J-B » et « 1J-A4 » (équivalentes aux licences « B » et « A4 »), il n'existe plus de licences d'un jour pour les rallyes de type « B » et « B-Short ». En ce qui concerne les concurrents devant détenir une licence supérieure, seuls ceux détenteurs de licences annuelles préalablement acquises, éventuellement assorties d'un « Titre de participation », (Voir art. 2.2.10 du RSG) seront donc admis au départ.

B. Récupération des licences en cours ou en fin d'épreuve

En cours d'épreuve : au secrétariat course.

En fin d'épreuve, la récupération des licences est possible à partir du moment de l'ouverture du Parc Fermé d'arrivée, jusqu'au moment se situant une heure plus tard. (10€ d'amende par licence non retirée).

V. DOTATION

Art. 9 Proclamation des résultats

- 9.1. La proclamation des résultats et la remise des trophées se dérouleront le Dimanche 3 octobre et ce, 30' après l'officialisation des résultats en la salle des sports de l'Athénée Royal Fernand Jacquemin.
- 9.2. Des trophées ou coupes seront distribués successivement, comme suit :
- Premier équipage licencié LRT, Div. 4
 - Premier équipage licencié LRT, Div. 1-2-3 confondues
 - 3 premiers "Historiques (immatriculées avant le 01/1/1981) inscrits en Div. 4
 - 3 premiers "H" (immatriculées avant le 01/1/1981) inscrits en Div. 1-2-3 confondues
 - Trophée Gaëtan DEBAERE au plus jeune pilote terminant l'épreuve
 - Premiers de chaque classe de la Division PH (classes 15,16,17,18 et S/R)
 - 3 premiers de la Division PH (classes 15-16-17-18 confondues)
 - Première dame au classement général Div. 4
 - Premiers de chaque classe de la Div. 4 (pilote et copilote)
 - 3 premiers de la Div. 4 (pilotes et copilotes)
 - Première dame au classement général Div. 1-2-3 confondues
 - Trophée Inter-écuries (voir Art 11. du R.S.G.), calculé sur le classement des Div. 1-2-3, confondues
 - Premiers de chaque classe des Div. 1-2-3 (pilote et copilote)
 - 5 premiers du classement des Div. 1-2-3 confondues (pilotes et copilotes)

VI. POINTS DE CONTACT

Art. 10 Permanences

Jusqu'au 1 octobre 2010 18h00 : CLARION Franck, Rue des Moulins 14, à 7780 COMINES : 0474/06.46.58
VERCRUYSSSE Pierre, Rue de l'Aubépine, 12 à 7812 LIGNE: 0495/23.19.90

Les 1, 2 et 3 octobre 2010 : Secrétariat LRT Athénée Royal Fernand Jacquemin, Rue de la 143^e Brigade, 7780 Comines au Secrétariat : DELRUE Cindy : 0477/54.79.33

Art 11 Tableau d'affichage

Le tableau d'affichage sera situé dans le hall des sports de l'Athénée Royal Fernand Jacquemin.

(Sur le mur situé à droite en entrant dans la salle de sport)

Le samedi 02, un tableau d'affichage sera également installé au café l'Hostellerie de la Place devant le regroup.

VII. DIVERS

- L'accès à la rue de la 143^{ème} Brigade sera interdit le samedi après midi (V.A.)
- Le Plan et 1 plaque « ASSISTANCE » seront délivrés en même temps que le Road Book pilote.
- Des plaques d'assistance supplémentaires seront en vente au prix de 10€ au secrétariat.
- Programmes : Des programmes seront en vente dès le vendredi 1 octobre au prix de 5€.
- Logements : Pour toute demande de logement, hôtel, gîte, vous pouvez visiter le site Internet www.lysracingteam.org rubrique logement
- Dernières infos sur www.lysracingteam.org ou www.SteffixCominesRally.com
- Tous les résultats en Live sur <http://home.scarlet.be/sportauto/>

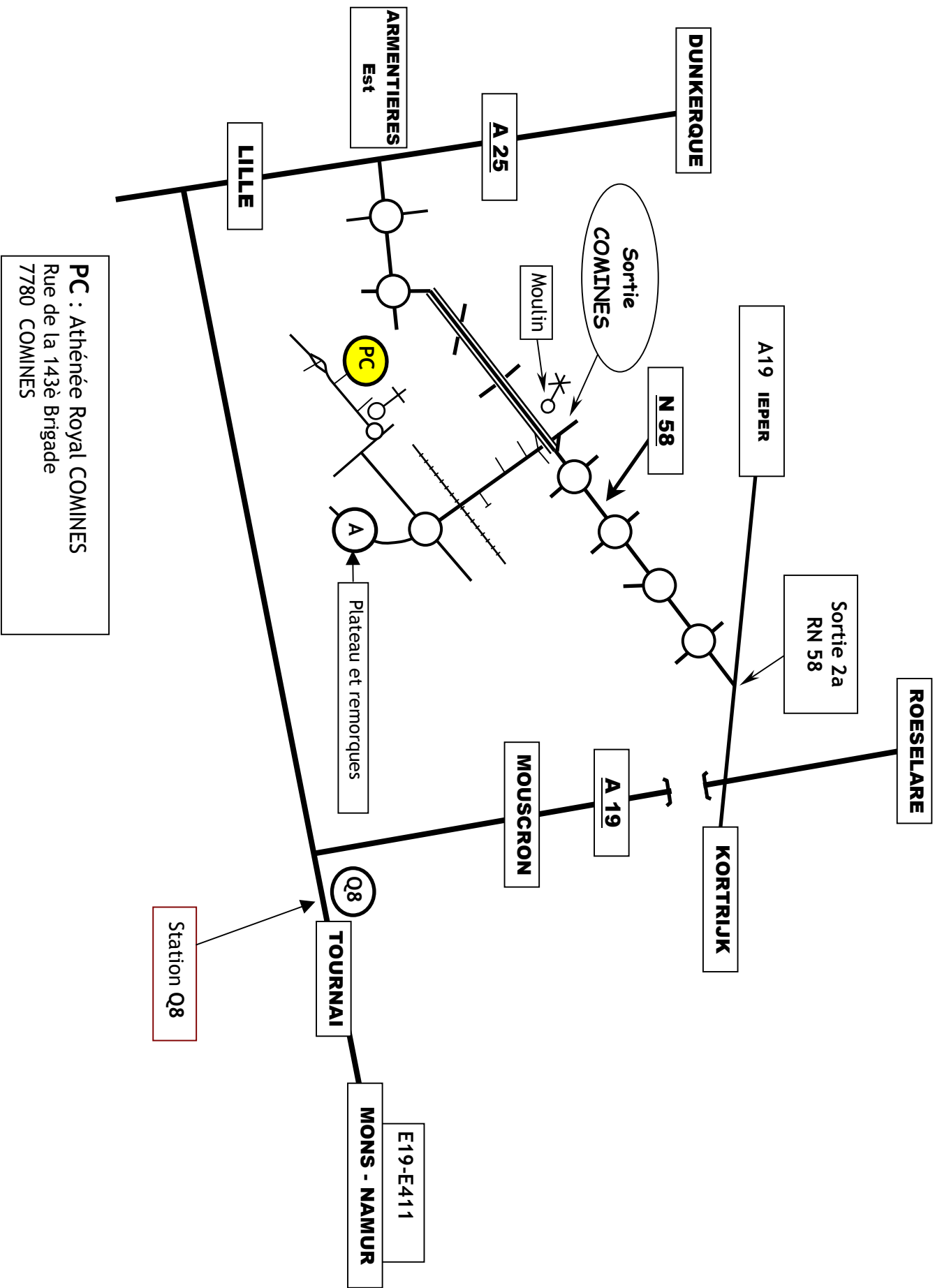
VIII. APPROBATIONS

Art 12 En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des Prescriptions ASAF 2010 seront d'application.

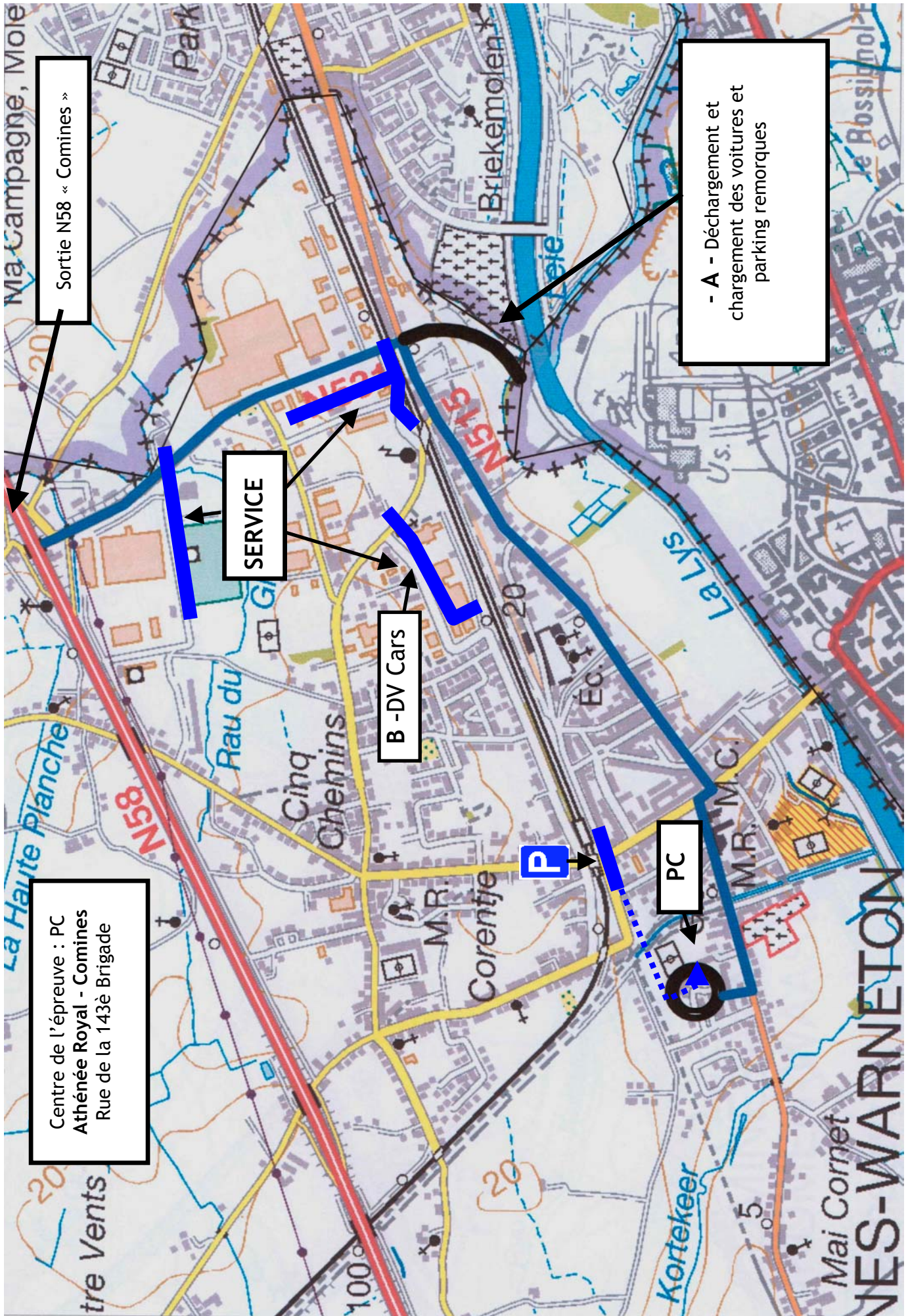
Art 13. Tous les cas non prévus, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des C.S.

Le règlement a été approuvé par :

- Eddy LIMBOURG Lic. ASAF n° 311 pour la CSAP Hainaut, en date du 11 août 2010.
- Katty BARIO Lic. ASAF n°011, pour l'ASAF, en date du 17 août 2010.



PC : Athénée Royal COMINES
 Rue de la 143è Brigade
 7780 COMINES



Centre de l'épreuve : PC
Athénée Royal - Comines
Rue de la 143è Brigade

Sortie N58 « Comines »

SERVICE

B - DV Cars

P

PC

- A - Déchargement et chargement des voitures et parking remorques

STEFFIX COMINES Rally 2010

N°

1, 2 & 3 octobre 2010
une organisation du Lys Racing team asbl

Bulletin d'inscription à renvoyer du 20 août au 24 septembre 201 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)
au **Secrétariat LRT**, Rue des Moulins 14, à 7780 COMINES (0474/06.46.58)

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Engagement reçu	Paiement reçu	DIVISION	Ordre d'inscription :
Le/...../2010	Le/...../2010	CLASSE	

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné, (pilote)

Nom : Si pseudonyme : / « » Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : / « » Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VEHICULE

Marque : Type : Plaque n° :

Année de construction : Châssis : Cylindrée :cc

Compagnie d'assurance : Police n° :

Division	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3		
		Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3	Classe 7	Min. A3	
Classe	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11	Min. A3	
		Division 4	Classe 12	Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14	Min. A3			
Division PH		Classe 15	Min. A4	Classe 16	Min. A4	Classe 17	Min. A4	Classe 18	Min. A4	Classe S/R	Min. A3
		(0 à 1300 cc)		(+ de 1300 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)		(Toutes cylindrées)	

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2010 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à le/.....2010 [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Signature du co-pilote

Joindre votre palmarès SVP et indiquer, au verso, la priorité dont vous pouvez bénéficier (engagement & numéro)

STEFFIX COMINES Rally 2010

1, 2 & 3 octobre 2010

N°:

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Signature :	
..... / « »	
Province :	ASAF	VAS	N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Signature :	
..... / « »	
Province :	ASAF	VAS	N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

VOITURE (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
..... CC
Numéros de portières/Capot avant				Élargisseurs de voies	
Pare-brise feuilleté				Pneumatiques	
Éclairage				Fixations des roues	
Documents de bord				Fonctionnement des freins	
Réservoir à essence				Anneaux de remorquage	
Canalisation d'essence				Conformité de classe	
Tôle pare-feu avant/arrière				Conformité de division	
Arceau de sécurité				Vêtements (Combinaison)	
Ceintures de sécurité / Harnais				Divers :	
Batterie				Autocollant ASAF	
Extincteur				*Passeport ASAF PH N°	
Appui-tête				EN ORDRE <input type="checkbox"/>	
Casque				NON CONFORME <input type="checkbox"/>	
Fixations dans l'habitacle				<u>Commissaire Technique</u>	
Publicités sur vitres				Nom/Cachet :	
Rétroviseurs Ext. / Int.				Licence N°:	
Ornement extérieur				SECRETARIAT :	
Échappement					
Protections des tuyauteries					
Poids					

* A compléter par le concurrent avant le renvoi du document.